

LIEU DE TRAVAIL HARCÈLEMENT



LE HARCÈLEMENT EST JAMAIS OK



SOYEZ CONSCIENT -
Reconnaitre les comportements qui contribuent au harcèlement au travail :

Verbal

- Menaces et insultes ;
- Crier, injures, jurons ou vulgarité ;
- Commentaires cruels ou moqueries ;
- Blagues personnelles ou offensantes

Visuel

- Textes, publications sur les réseaux sociaux ou dessins insultants, grossiers ou menaçants ;
- Gestes offensants

Physique

- Agression ou attouchements indésirables ;
- Comportement menaçant, agressif ou violent ;
- Avances ou propositions sexuelles importunes ;
- Isolement intentionnel ou exclusion volontaire de collègues



SOYEZ RESPECTUEUX -
Traitez tout le monde équitablement et avec dignité.



RESTEZ ALERTE - N'ignorez jamais le harcèlement au travail.



SIGNALER - Signalez tout incident à un superviseur, aux RH, au service juridique, à la conformité ou à la hotline.

Vous pouvez accéder à notre politique de non-harcèlement ici

Pour vous aider à rester sur la bonne voie vers une prise de décision conforme et éthique, veuillez contacter votre direction ou nous à l'adresse :
compliance@rpminc.com.



Nous sommes RPM et notre succès dépend de chacun de nous suivant la bonne voie et adoptant notre Valeur de 168® pour prendre les bonnes décisions.